

[INTERNET] a l'attention du commissaire enquêteur

Sujet : [INTERNET] a l'attention du commissaire enquêteur

De : Nathalie Massa < >

Date : 19/10/2022 14:48

Pour : "pref-projet-snad@eure.gouv.fr" <pref-projet-snad@eure.gouv.fr>

Bonjour

Ci-joint un courrier concernant le projet de la Sté SNAD situé à Heudebouville.

Cordialement
Nathalie Massa

— Pièces jointes : —

courrier SNAD.docx

66,0 Ko

A l'intention du commissaire enquêteur

De : Mr Mme Massa propriétaire

Objet : Contestations projet aménagement SNAD

Madame, Monsieur

En tant que propriétaire d'une parcelle de près de 8000 m² constructible située en face à 30 m de l'entrée de la Sté SNAD je vous fais part de ma grande inquiétude quant à la dévalorisation de ma parcelle au vue de d'un regroupement et traitement de déchets dangereux et non dangereux, il est évident que le prix au M² sera dévalorisée voir invendable.

De plus joint à ma parcelle j'ai 4 logements en location, en conséquence des locataires inquiets pour l'impact sur leur santé et celle de leur famille, ils se plaignent du bruit généré par les va et vient des camions, les odeurs dégagées lors des manipulations dans les cuves.

Très régulièrement la Sté SNAD intervient les weekends ne laissant donc aux riverains aucune tranquillité leur jours de repos hebdomadaires.

Chaque jour les camions de la Sté SNAD manœuvrent sur le chemin d'accès qui va à mes 4 logements en location, en conséquence une forte nuisance sonore, de plus je vous joins une photo ; l'entrée de cet accès est très abimé le bitume est cassé par la fréquence du passage des camions.

Sachant que cette société a informé de l'agrandissement de son exploitation à savoir davantage de camions, ceci est inacceptable.

Je suis très inquiète de l'impact des produits dangereux (hydrocarbures, huiles etc...) qui se répandent sur le sol et donc polluent les sols.

Les conséquences d'inhaler des hydrocarbures aliphatiques sont : maux de tête, vertiges, pouvant même aller jusqu'à des troubles du système nerveux et du système digestif.

En conséquence de toutes ces nuisances environnementales et pour la santé des riverains je souhaite vivement que la Sté SNAD soit obligée de cesser cette exploitation si près des habitations.

Si malheureusement elle continue d'exploiter il faudrait prévoir de mettre en place une haie sur le chemin communal longeant mes 4 logements et mon terrain qui permettrait au moins de protéger les habitants de la vue de passage de camions incessant et pourrai peut-être faire un peu écran malgré que je sois convaincue que cela ne suffise pas.

Il serait également indispensable que la sté SNAD stocke ses cuves le long de l'autoroute et non le long des habitations

Je reste à votre disposition pour échanger sur le sujet.

Mr Mme Massa



L'entrée de mon chemin d'accès (voir bitume très abimé)



Chemin où constamment un camion est garé devant les jardins de mes locataires